



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Soutien à l'Ukraine suite au regain de tension au Moyen-Orient

Question écrite n° 12738

Texte de la question

M. Alexis Jolly interroge Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères au sujet de l'évolution du conflit en Ukraine et ce dans le cadre des tensions internationales au Moyen-Orient. La situation en Israël détourne l'attention du monde du conflit en Ukraine. Profitant de cette situation nouvelle, la Russie en a profité pour déployer des attaques d'une ampleur inédite depuis le début de l'année 2023 et profiter du choc médiatique causé par la relance du conflit israélo-palestinien. Ces attaques massives démontrent une volonté de la Russie de marquer un avantage très net, voire de gagner définitivement la guerre en profitant du détournement de l'attention occidentale sur la situation en Israël. Dans ce contexte, et dans la perspective d'un soutien de la France à Israël, comme affirmé par le Président de la République, il souhaite savoir si la France et plus largement les pays occidentaux, seront en mesure de continuer à apporter un important soutien matériel, financier et politique à l'Ukraine, comme cela a été le cas depuis maintenant 18 mois.

Texte de la réponse

L'horreur de l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre dernier et la conduite des opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza ne détournent pas notre attention de la poursuite de la guerre d'agression russe en Ukraine. Il n'y a pas de doute sur le fait que la Russie cherche à mettre à profit le contexte inflammable au Proche-Orient pour détourner l'attention internationale de son agression contre l'Ukraine et rompre son isolement diplomatique. Pas de doute non plus sur les efforts qu'elle déploie pour instrumentaliser la comparaison entre l'Ukraine et Gaza afin de minimiser la portée de ses crimes de guerre. Prétendre condamner les bombardements israéliens à Gaza, alors qu'elle poursuit ses frappes contre les infrastructures civiles et la population de l'Ukraine, au mépris de toutes les règles du droit humanitaire, constitue une marque de plus du cynisme qui guide la Russie. Dans ce contexte, la France et ses partenaires restent déterminés à assurer un soutien militaire et civil à Kiev aussi longtemps que nécessaire pour lui permettre de mettre en échec l'agression russe. L'inscription de cette aide dans la durée se concrétise de plusieurs manières. La France a débuté des discussions avec la partie ukrainienne visant à définir des engagements de sécurité de long terme. Ces engagements bilatéraux, que négocient en parallèle nos partenaires du G7 et les institutions européennes avec l'Ukraine, permettront d'envoyer un signal très clair à la Russie sur la crédibilité et la pérennité de notre soutien à Kiev. Sur le plan militaire, le ministre des armées s'est rendu à Kiev fin septembre avec des industriels de défense pour développer une logique de partenariats industriels avec l'Ukraine et ainsi renforcer, dans la durée, la capacité de l'Ukraine à défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté. Sur le plan civil, la France s'est engagée à participer activement à la reconstruction en mettant en œuvre des actions structurantes qui soutiendront dans la durée la modernisation de l'Ukraine, et nous travaillons avec le secteur privé pour encourager les investissements futurs dans le pays. Le soutien français s'exprime également dans le cadre européen. À cet égard, la France soutient pleinement la proposition de la Commission européenne de créer un instrument pluriannuel de soutien financier à l'Ukraine, la Facilité Ukraine. Sur le plan économique, l'adoption attendue par l'Union européenne (UE) d'un douzième paquet de sanctions permettra de mieux lutter contre le contournement des sanctions et de réduire encore la capacité de Moscou à financer sa guerre. Enfin, le dernier

rapport de la Commission européenne sur les réformes mises en œuvre par l'Ukraine, ainsi que la perspective de l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE, sur laquelle devra se prononcer le Conseil européen mi-décembre, confirmant que l'avenir de l'Ukraine et de son peuple est plus que jamais au sein de la famille européenne.

Données clés

Auteur : [M. Alexis Jolly](#)

Circonscription : Isère (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12738

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 novembre 2023](#), page 9850

Réponse publiée au JO le : [19 décembre 2023](#), page 11514